

PEIP' INFOS

Le mot du maire

Numéro 6 Septembre 2009

Souriez, c'est la rentrée!

Les vacances sont terminées pour nombre d'entre nous; le temps scolaire recommence pour les uns ainsi que la vie professionnelle pour les autres; c'est la rentrée.

Même si ce moment de l'année incite souvent à la nostalgie je souhaite que nous tentions d'aborder cette rentrée avec entrain.

Nous pouvons nous dire par exemple qu'après une année de crise économique, notre économie devrait bientôt redémarrer.

Nous devons reconnaître également la chance qui est nôtre de vivre ici, chez nous, à Peipin.

Notre commune offre aujourd'hui un éventail de services à la population que beaucoup nous envient. Notre offre commerciale continue de s'étoffer nous offrant le moyen de réduire de façon importante nos déplacements.

Bientôt l'EHPAD (Maison de retraite) sera en service et générera, outre une quarantaine d'emplois, une sécurisation possible des plus fragiles d'entre nous.

Enfin comme pour tous mois de septembre nos associations vous ouvrent leurs portes pour une année nouvelle de loisirs et d'activités diverses et variées.

Alors même si le temps de la rentrée n'est jamais le plus gai nous devons prendre conscience que, chez nous, peut être un peu plus qu'ailleurs la qualité de vie est une évidence.

Sachons le reconnaître et l'apprécier.

Bien à vous

Pierre Veyan Maire



Prendre notre village, pour le sien,



Si comme moi, vous l'avez fait vôtre, Par, vos origines provençales, ou autres, Le « Village », appelle, interpelle, Sa nature se montre fragile et belle. Victime émérite de son succès. Il se doit, servir sa population, Chacun, veut la réalisation L'aboutissement de son souhait. On attend tout de lui! Dés lors que l'on y vit! Imperfections, défauts motivent, Les interpellations fréquentes, Les formes d'incivilités flagrantes. L'on pourrait à la Prévert. Dresser une liste qui dessert, Les végétations débordantes Les animaux, chats, chiens hurlants, Des enfants en quête de quoi ? En réponses, à ces comportements, Règlements et répression sont là, Autre voie, que l'arsenal des textes, Ce lieu de vie, et de devoirs, l'un Laissé à la citoyenneté de chacun,

Avons-nous fait quelque chose, pour lui?

Conduit à s'interroger pour le savoir :

Christian L.Pisson Maire-Adjoint

Infos mairie



Pourquoi un nouveau règlement cantine?

Tout simplement afin d'alléger les procédures, de favoriser un meilleur accueil et de permettre aux parents qui travaillent de pouvoir planifier sur le mois la garde de leur enfant tant pour le périscolaire du matin et du soir que pour la cantine (et le temps méridien). Demandé par certains parents, cela devenait une nécessité.

Les rectifications portent principalement sur le mode d'inscription et le règlement financier du périscolaire et de la cantine. Ils se feront désormais **mensuellement en mairie** lors de la réservation, ceci afin d'éviter aux parents mais également aux enfants de nombreux soucis de tickets.

Les inscriptions s'effectueront de la manière suivante :

Réservations du périscolaire: la dernière semaine complète avant le mois suivant le lundi, mardi et mercredi pour les enfants inscrits au minimum 3 jours par semaine et dont les deux parents travaillent et le jeudi et vendredi pour les autres cas (20 places). Le dernier vendredi avant la semaine suivante pour un nombre maximum de 4 enfants.

Réservations cantine (incluant le temps méridien, qui rappelons- le, est un temps d'animation offert aux enfants): dernière la semaine complète avant le mois suivant le lundi, mardi et mercredi pour les enfants inscrits au minimum 3 jours par semaine et dont les deux parents travaillent et le jeudi et le vendredi pour les autres cas (55 places). Le dernier vendredi avant la semaine suivante pour un nombre maximum de 5 enfants.

En cas d'absence, les remboursements s'effectueront sur présentation d'un certificat médical,une franchise sera appliquée (3 h pour le périscolaire et 3 repas pour la cantine).

Un justificatif de travail par personne et par employeur sera dorénavant à fournir lors du retour de la fiche de liaison, de même qu'un certificat médical pour les régimes alimentaires particuliers (allergies ou autres...).

La cantine, tout comme la garderie périscolaire de notre commune, accueille vos enfants dans un cadre agréable et sécurisé.

Cette année une charte de bonne conduite du restaurant scolaire sera remise aux enfants dès les premiers jours de la rentrée.

Il s'agit d'un engagement signé par l'enfant et visé par les parents concernant règles du SAVOIRles VIVRE et du RESPECT MUTUEL, qui devra à terme permettre de maintenir une certaine convivialité sur ce cantine temps aui. rappelons- le, doit être aussi un moment de détente et de partage pour des enfants qui ont parfois des journées bien remplies.

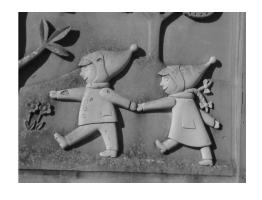
Après trois avertissements (sous forme de carton : 2 orange et un rouge) et après une rencontre avec les élus responsables, une exclusion temporaire de l'enfant pourra être prononcée.

Un dernier rappel:

La fiche sanitaire devra être remplie et signée par les parents et remise en début d'année à la Mairie. Il est demandé aux parents de signaler tout changement en cours d'année.

Attention aucun enfant ne sera accepté au restaurant scolaire, au périscolaire et ACCE si la commune n'est pas en possession de sa fiche sanitaire.

La cantine et la garderie sont périscolaire deux services facultatifs. préoccupation première de notre commune est d'offrir un service de qualité aux enfants de l'école et de répondre favorablement aux face parents à problématiques de modes de garde.



Peip'Infos, bulletin d'information édité par la commision d'animation au conseil communal. Directeur de la publication : Pierre Veyan. Direction de la rédaction : Stéphanie Zahr. Maquette : Philippe Declerc. Imprimerie Vial Château Arnoux.

Une journée au centre de loisirs avec le clown Augustin...



Bienvenue à Peipinland!

Le beau temps était au rendez-vous, les enfants et le clown aussi, pour une rencontre... pleine de surprises, de rires et de joie...

Et c'est avec sa silhouette colorée et maquillé que le clown Augustin apporta son monde merveilleux pour le plus grand plaisir de nos « chères têtes blondes ».

La journée débuta sur les chapeaux de roues avec l'installation de trois grandes structures gonflables où petits et grands purent entrer dans un univers magique et se défouler gaiement...

Les divers ateliers d'initiation aux arts du cirque (jonglages de foulards et de balles, rouleau américain, exercice d'équilibre pour monocycle, assiettes chinoises....) connurent, eux aussi, un vif succès.

Les enfants se sont révélés très adroits, surprenants parfois, le clown Augustin luimême! Ce qui les remplit d'une fierté bien légitime et méritée.

Le point fort de la journée fut sans nul doute le spectacle avec moult acrobaties, et sketches transcendant le public et provoquant plus d'un éclat de rires.

Le Clown mélangea magie des apparitions de lapins du chapeau puis d'une colombe et rire dans un numéro comique où le public participa activement, en faisant vivre au clown les situations les plus cocasses, pour le plus grand plaisir des petits et des grands!

En effet, plus le jour avançait et plus les visages des enfants se coloraient de bonne humeur et de rires.

Jeux surdimensionnés, ateliers cirque, spectacle, le clown Augustin, décidément, fidèle à la tradition clownesque a eu plus d'un tour dans sa valise, pour laisser des souvenirs magiques dans les esprits de nos petites bouilles...



Exercice réussi, à en croire les très nombreux commentaires des enfants ravis qui ont trouvé que le clown était « génial », que le spectacle était « crop crop bien » et « très amusant ».

Et qui pour couronner le tout, ne voulaient plus le laisser partir.

En bref, ils se souviendront longtemps de ce vendredi 10 juillet rempli de facéties au centre de loisirs...



Avec le clown Augustin, un final haut en couleurs

Infos mairie



Les encombrants

Appelés également les "monstres", sont des déchets ménagers courants qui en raison de leur volume ou de leur poids ne peuvent être mis à la poubelle et pris en compte par la collecte traditionnelle (matelas, réfrigérateurs...)

ramassage Un de ces encombrants qui se veut un service social, d'entraide et de solidarité s'adressant en priorité aux personnes non motorisées est mis en place par notre municipalité. Il s'opère le dernier jeudi de chaque mois. Ces « monstres » doivent être déposés intelligemment sur la voie publique le matin du ramassage et être facilement collectables pour ne pas présenter de danger pour les nécessaire. agents: si rabattre les clous, supprimer les bords coupants... En aucun cas ne seront ramassés des ordures diverses des objets et malpropres.

Pour tous renseignements complémentaires, ou pour les cas particuliers (personnes âgées ou handicapées sollicitant une aide par exemple), veuillez contacter la Mairie au 04 92 62 44 17.

Les déchets de construction ou de démolition, (béton, brique. gravats, sacs de ciment..) ainsi que les déchets verts (feuilles mortes, branches élaguées, tontes de gazon) doivent être déposés, quant à eux, à la déchetterie tout comme vos encombrants, en dehors des jours de collecte.

Pour info:

Déchetterie de Château Arnoux, ZA Les Blâches Gombert Tél 04 92 64 28 48. Ouverte : du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures (fermée les dimanches et jours fériés).

Carte de transport scolaire

Lors de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves (S.I.T.E.), la Présidente Mme Saunier a souhaité que les communes rappellent à leurs administrés les règles concernant le paiement des titres de transport.

Nous tenons à vous préciser que le trimestre est payable d'avance et nous invitons les parents à procéder au règlement de leurs cotisations dans les temps: entre le mardi 18 août et le samedi 5 septembre 2009, faute de quoi le S.I.T.E. ne peut se permettre de transporter les enfants qui ne sont pas en règle.

Dès le lundi 7 septembre 2009, les cartes seront contrôlées et à partir du jeudi 10 septembre les enfants seront laissés seuls aux arrêts. Il faut donc que chaque parent se responsabilise.

Actualité Petite Enfance :

Le Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant Parentale (RAMIP) vous annonce ses prochaines dates d'ateliers d'animation pour la rentrée 2009 sur notre commune :

Lundi 14 septembre Lundi 12 octobre Lundi16 novembre Lundi 14 décembre

De 9h30 à 11h30 à la salle de l'Age d'Or (à côté de la poste).

Ce moment ludique et de partage est ouvert aux parents d'enfants en bas âges accompagnés de leurs enfants, aux assistantes maternelles ainsi qu'à la crèche.

nombreuses activités De d'animations У sont organisées (éveil musical, parcours motricité. peinture....). C'est l'occasion entre professionnels de la petite enfance, parents et enfants de se rencontrer, de se retrouver et d'échanger dans ambiance une conviviale et chaleureuse.

noter pour que assistantes maternelles: une réunion en soirée sera organiser le Jeudi 15 Octobre de 20hà 22h. Ce sera l'occasion pour ces dernières d'échanger et de partager leur expérience. La thématique reste à définir, les professionnelles de la crèche y sont vivement conviées.

Infos mairie



Petit rappel nécessaire d'«éco civisme».

Cas d'eau ?? Tout à l'égout... mais pas n'importe quoi!

Le système d'assainissement est, sans nul doute, un patrimoine collectif à préserver, notre bien commun (notre bien à tous mais aussi à chacun).

Ce dernier contribue à préserver le patrimoine le plus précieux qui soit : le milieu naturel. En ce sens, il se révèle indispensable au développement durable en protégeant nos ressources en eau, enjeu majeur de ce siècle.

Nous devons tous avoir à coeur que ce système fonctionne le mieux possible et à l'esprit qu'il n'est pas de la seule responsabilité de la municipalité. C'est notre affaire à tous!

La station d'épuration n'a pour seul but que de traiter les effluents d'origine domestique (C. env., art.L. 214-1).

Aujourd'hui encore de trop nombreuses pratiques ont cours et l'on peut s'apercevoir que dans les égouts sont trop souvent rejetés des déchets liquides et solides, qui n'y ont pas leur place, et qui une fois envoyés dans le réseau, sont oubliés...

Il va de soi que les égouts ne sont pas concus pour recevoir les rejets de peintures, de diluant. de autres désherbant et produits dangereux. De même que pour les graisses chaudes sous forme liquide, qui lorsque celles-ci refroidissent à l'intérieur même du réseau. solidifient et peuvent former des blocs qui l'obstruent.

Oubliés voire abandonnés n'importe où, ces rejets peuvent polluer les sols, les eaux et dégager des vapeurs toxiques, nuisant, de fait, à l'intégrité et à l'équilibre de notre biotope.

ne peut pas accepté dans notre système d'assainissement, une telle attitude est totalement irresponsable et irréfléchie. Car fatalement elle conduit une dégradation accélérée, à de nombreux dysfonctionnements difficultés qu'à des d'exploitation de notre station de traitement.

rejets provenant essentiellement d'activités non domestiquespeuvent présenter une certaine toxicité pour les bactéries au des procédés biologiques d'épuration. Ils doivent faire l'objet d'une autorisation particulière auprès de la collectivité (C. publique 133-10), une convention qui leurs conditions fixera d'acceptation sera У annexée (variation sensible de la quantité et/ou de la qualité de l'effluent rejeté..) engageant, par la même, l'auteur aux dépenses d'entretien et d'exploitation entraînées par la réception et le traitement de ces effluents.

Pour faire suite au service public d'assainissement non collectif, la commune entend poursuivre la gestion des eaux usées par des contrôles. En cas de non respect des normes de rejet imposées des conventions seront mises en place et, des sanctions pourront être Rappelons, prises. également, que certains objets comme les lingettes et autres matériaux de ce type ne doivent pas être jetés dans les WC.

Pensez à notre écosystème et à nos employés communaux qui maintiennent ce service en bon état de fonctionnement. Pensez éco civisme!

En parlant de civisme, deux autres domaines :

Permis de détention pour les chiens de 1ère et 2éme catégories

Les propriétaires de ces chiens doivent obtenir un permis rendu obligatoire au regard de la loi, induisant une formation avant le 31 décembre 2009. Une liste de formateurs habilités est disponible en mairie.

Entretien des haies

Nous vous rappelons l'obligation de tailler régulièrement vos haies en limite de domaine public, afin que ces dernières ne gênent pas tant la circulation que la visibilité des piétons et des véhicules. Le cas échéant, rappels l'ordre à pourront être fait.

PEIPINOSCOPE 合作品合作品合作品合作品

La gazette des associations

L'excuse Peipinoise

Le tarot à Peipin : après un mois d'interruption , seulement, nous reprenons nos séances de tarot lundi 7 SEPTEMBRE à 14 heures.

Venez nous rejoindre, même si vous ne savez pas jouer!

Nous avions organisé 10 tournois, avec une fréquentation en moyenne de 24 joueurs avec des participants de Digne, Malijai, Saint-Auban.

Les gagnants du challenge furent 3 Peipinois :

DENIS JOSELET JACQUES MARTEL JOEL DA PRATO

Pour la saison prochaine, 10 tournois sont à nouveaux programmés. Le premier aura lieu le 30 octobre.

Renseignements: 04 92 62 43 79 04 92 62 41 05

NOUVEAU!!!

Les personnes intéréssées par le Scrabble, sont priées de prendre contact avec JEANNINE PISSON Tel: 04 92 62 43 79

Nous pourrions jouer en duplicate les Mercredis à 14H.

Avis aux amateurs ?

Danses et musiques traditionnelles

L'association **Peipin Folk** existe depuis plus de 10 ans et reste plus que jamais décidée à promouvoir les danses et musiques traditionnelles.



A la rentrée, les activités reprendront le 10 septembre. 20h30 à la polyvalente de Peipin, et le 13 septembre nous serons présents au Forum des Associations. Nous retrouverons ensuite tous les jeudis, pour les ateliers débutants, irlandais, ouest, breton, italien, Israël, etc.. Les deux premiers ateliers sont offerts alors n'hésitez à venir pas découvrir nos activités. Enfin. comme l'année dernière, un mini-bal animé par les élèves de l'école de musique de Saint-Auban et les musiciens de Peipin Folk clôturer devrait chaque trimestre.

Date à retenir. deux manifestations spéciales sont d'ores et déjà prévues le 24 octobre : l'après-midi, un bal pour enfants animé par les musiciens de l'association permettra de faire découvrir la danse aux plus jeunes. Le soir, petits et grands pourront écouter un concert donné par le groupe « Le Condor ».

Elan'C

Breakdanse, pop, lock seront au rendez-vous cette saison avec nos danses Jazz, Stretching et Hip Hop. Professeurs : Céline Gassend et Julien Gros.

Permanences informations et pré-inscriptions des nouveaux élèves :

Mercredi 9 septembre 2009 de 17h à 19h à la salle polyvalente de Peipin. Début des cours: Lundi 14 septembre 2009

Veuillez consulter http://www.peipin.fr/fichiers/el anc2009-2010.pdf sur le site de la mairie.

Contact: 06 89 60 03 73

Gymnastique volontaire à Peipin

Ouverture le lundi 14 septembre 2009, deux cours d'essai gratuits

Horaires:

lundi 9 h step lundi 10 h 15 gym confort jeudi 17 h 50 gym vitalite jeudi 19 h step evolutif vendredi 9 h confort

Laissez-vous entraîner par la dynamique des cours collectifs: step, vitalité ou confort, car quel que soit votre âge, votre silhouette, il existe un cours à vos mesures. Stimuler sa tonicité, c'est découvrir un gisement de vitalité qui va changer votre vie.

Contact:

Association Elan'C Monique au 04.92.62.47.79



La gazette des associations

Les Amis de la Danse



Reprise de l'activité Danse de Salon le mercredi 23 septembre à partir de 19h 30 à la salle polyvalente (soirée accueil). Venez nous rencontrer et nous répondrons à VOS questions... La Saison 2009 / 2010 commencera par une semaine de cours d'essais (gratuits) les lundi 28 et mercredi 30 septembre.

Après le succès de l'année dernière, voici la première manifestation de automne : Le 2eme Trophée des lavandes de Danse Sportive le 17 octobre 2009 au Palais des Congrès de Digne les bains, compétition nationale de Danse Sportive et soirée de gala avec show professionnel.

Dans une ambiance décontractée nous vous invitons à découvrir le plaisir de la danse à deux. Faites le premier pas, nous vous montrerons les autres... Nous serons présents à la journée des Associations le dimanche 13 septembre à Château-Arnoux.

Besoin de nous contacter? Philippe et Nicole.

Tél: 06.80.42.43.69 06.47.95.09.32

Site: phildanse.com

Mail: phil3@club-internet.fr

D'Art La Compagnie Dramatique Cècile Montechièsi

vous informe de la reprise de ses cours de théâtre qui aura lieu le mercredi 23 Septembre à la salle de la Maison pour Tous à 18h15.

Ces cours qui portent sur le travail de la diction, les improvisations et sur des études de textes classiques permettent de développer qualités des concentration, d'écoute, de vaincre sa timidité. le tout dans un climat d'amitié et de convivialité.

Cours : une fois par semaine le Mercredi de 18h15 à 20h

Renseignements: Tél.: 04 92 31 95 02

Soirée Théâtre Salle polyvalente



Le samedi 3 octobre à 21H. ne ratez pas « le père Noël est une ordure » par la troupe « Fluctuat nec mergitur ». Cette troupe de la vallée du Jabron est déjà venue nous régaler avec «Le diner de cons » et « Tout baigne ».

Conseillé à partir de 10 ans. Tarifs: adultes: 7 €, enfants de moins de 12 ans : 5 €

Contact : Claudine 04.92.62.40.04

Sainte Cécile :

22 novembre à 17H Salle polyvalente

C'est maintenant une habitude, nous accueillons chaque année pour la Sainte patronne Cécile. des musiciens, une chorale.

C'est d'abord la chorale de l'école, dirigée par Jean François Masselin qui débutera cette soirée.

Par la suite vous pourrez découvrir les réaistres colorés de la chorale Grysélicis Canto de

Gréoux les bains dirigé par Marco Auldan.

Un verre de l'amitié clôturera cet événement. Ouvert à tous et gratuit!

Contact: Claudine 04.92.62.40.04



ZOOM sur l'USCAP 治師無治治療治治療治治

Union Sportive de Chateauneuf-Val-Saint-Donat, Aubignosc et Peipin

Cette association sportive de football a éte créée en 1973 à l'initiative de Mr et Mme Linarès Marcel et Marie-France, Mr Morère Christian, Mr Morico mario et Mr Vibien Robert et avec le soutien des maires des communes concernées.



« Au démarrage le village de Peipin ne possédait pas stade. ni même d'embryon de stade, nous raconte son président Mr Vibien Robert. Grâce au concours de Mr Gardiol Frédéric, propriétaire du Frigouras, qui accepta de gratuitement prêter son terrain, le projet put avancer. Ce dit terrain fut aplani et mis à la disposition du club. L'entreprise Gardiol confectionna les buts.

Heureux d'avoir un semblant de stade, nous l'étions certes, mais à chaque entraînement les jeunes joueurs étaient de corvée de ramassage de pierres et ce n'est qu'au bout d'une année que ce dernier devint enfin réellement praticable!

Côté confort des joueurs, à cette époque, il n'y avait ni eau, ni vestiaire et c'est Mr Morico (dirigeant) qui monta un cabanon qui porta le digne nom de vestiaire.

Mais le foot était le sport de prédilection, les parents se sentaient concernés et n'hésitaient pas à s'investir. »

Et c'est en 1990 que fut construit le Stade de Peipin, puis les vestiaires en 1994.

L'U.S.C.A.P est un club intergénérationnel tout à fait exemplaire tant dans son organisation, que par la qualité de son encadrement et sa politique inscrite dans le temps. Ainsi depuis son démarrage et son affiliation 1974 à la (Fédération Française de Football), le club n'a cessé ses entraînements pour le plus grand plaisir des petits et grands et nombreux sont les joueurs à y avoir été licenciés.

C'est en prônant le fait que pratiquer le football est avant tout avoir l'esprit d'équipe, d'entraide, et de solidarité ľU.S.C.A.P que а s'imposer. Et même si la compétition demeure, ligne de conduite s'affiche clairement: savoir respecter les autres, c'est se respecter soi-même, respecter les règles essentielles à toute vie en société.

politique fondée Une également sur le bénévolat. Les bénévoles sont, avant tout, les fondations de la vie associative et sportive. Ils en sont le cœur et l'énergie. Forte de cela, son bureau se compose d'un président : Mr Vibien Robert. d'un trésorier : Mr Vibien Patrick. d'un co-trésorier : Mr Vidal Olivier, d'un secrétaire : Mr Curnier Patrice et d'un cosecrétaire : Mr Stumpf Frédéric.





Le village est fier de soutenir son club, tout comme la communauté de communes qui lui alloue une subvention annuelle de fonctionnement de 1800€.

Reprise de la saison 2009 : fin septembre pour les débutants poussins

Entraînement les samedis de 14h30 à 16h30 au stade de Peipin Plateaux (petits matchs) organisés le dimanche.

Renseignement et contact : Mr Vibien Robert 04 92 62 44 45